



PARLEMENT DE RUE

KIT POUR ANIMER UNE DISCUSSION AUTOUR DU DOCUMENTAIRE

Un autre accueil
des personnes
migrantes
est possible !



PARLEMENT DE RUE

Un autre accueil des personnes migrantes est possible !



SOMMAIRE

I. LE PARLEMENT DE RUE : MOBILISATION ET SENSIBILISATION PAR LE THÉÂTRE MILITANT ET UN FILM DOCUMENTAIRE

1. Une mobilisation née dans le contexte du projet de loi Asile et Immigration pour exprimer le vécu et les revendications des personnes directement concernées
2. Un film documentaire pour sensibiliser

II. ANIMATION DES DÉBATS : QUELQUES CONSEILS ET PRINCIPES CLÉS

1. Participation des personnes directement concernées : un indispensable !
2. Conseils de préparation : comment appréhender la démarche et animer les échanges ?
 - a) Introduire l'événement
 - b) Les bons réflexes de l'orateur/oratrice
 - c) Créer les conditions et mettre en œuvre un temps d'échanges collectifs : la préparation en amont
 - d) Faciliter la prise de parole de chacun.e
 - e) L'animation des échanges
 - f) Les conditions matérielles
 - g) Comment savoir si l'intervention a atteint le public ?

III. LES TECHNIQUES D'ANIMATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

1. L'intérêt de l'éducation populaire
2. La préparation en amont
3. Quelques techniques pouvant être proposées

I. LE PARLEMENT DE RUE : MOBILISATION ET SENSIBILISATION PAR LE THÉÂTRE MILITANT ET UN FILM DOCUMENTAIRE

1. Une mobilisation née dans le contexte du projet de loi Asile et Immigration pour exprimer le vécu et les revendications des personnes directement concernées

Depuis la présentation d'un énième projet de loi « Asile et Immigration » par les ministres de l'Intérieur et du Travail à l'automne 2022, et tout au long de cette séquence jusqu'en janvier 2024, des collectifs de personnes concernées par la migration, des associations de soutien et syndicats se sont mobilisés pour dénoncer la surenchère utilitariste et répressive du gouvernement et revendiquer un changement radical de politique.

Dans ce contexte, nous avons voulu proposer une forme originale de mobilisation collective et de sensibilisation dans l'espace public, à partir des expériences et revendications des personnes concernées,

en nous inspirant d'une initiative de « Parlement des travailleuses domestiques » à Bruxelles.

Notre mobilisation visait à sensibiliser à travers le théâtre de rue le « grand public » à la violence du projet de loi et des politiques déjà en place, en dénonçant les décalages entre les discours politiques et la réalité des enjeux, et faire entendre le vécu, les expériences et les revendications des personnes exilées par leur propre voix face aux politiques qui les concernent.

Plusieurs temps d'échanges et ateliers d'écriture collective et de mise en scène avec la compagnie de théâtre NAJE ont permis d'en construire le contenu : partage d'expériences, exercices d'improvisation et de théâtre image sur chacun des sujets retenus, discussions autour des revendications.

Les sujets abordés ont été choisis collectivement, en fonction des enjeux qui traversent le quotidien des personnes participant au Parlement de rue et des éléments du projet de loi à décrypter et dénoncer : l'accès aux titres de séjour et l'empilement des conditions restrictives d'accès au séjour ; l'accès aux rendez-vous en préfecture et la dématérialisation des procédures ; l'absurdité des liens entre accès au séjour et travail ; les conditions d'accès à l'asile ; l'accès à la formation linguistique ; les pratiques d'expulsion, d'enfermement et de criminalisation.

Pour aller plus loin sur la loi Asile et Immigration, n'hésitez pas à consulter les décryptages du projet de loi Asile et Immigration réalisés par [La Cimade](#) et le [Gisti](#).



2. Un film documentaire pour sensibiliser

Le film *Parlement de rue pour d'autres politiques migratoires : de l'idée à la représentation* a été réalisé par Antonio Amaral, réalisateur engagé notamment dans le soutien aux mouvements sans papiers. Ce film se veut à la fois une archive de la mobilisation et de la construction collective à partir des idées et revendications des premières et premiers concerné.es, ainsi qu'un outil de sensibilisation sur le fond en mobilisant des outils du théâtre.

En donnant la parole à différent.es participant.es, en revenant sur des temps d'écriture collective et de répétition, ce film raconte le processus de création de cette forme originale de témoignage et de mobilisation.



Il vise ainsi à inspirer et transmettre des outils, à partir d'une expérience située de démarche de construction collective entre militant.es de collectifs de premier·ère·s concerné·e·s, membres d'associations, professionnel·le·s du théâtre.

Le film donne aussi des éléments de contexte des mobilisations pour les droits des personnes exilées en France, en revenant en particulier sur des moments clés de l'histoire récente du mouvement sans papiers.

Le Parlement de rue s'inscrit dans la complémentarité avec d'autres formes de mobilisation, et entend faire écho aux luttes des collectifs, associations et syndicats qui y prennent part.

Ainsi, le film est un support de sensibilisation, pour ouvrir des échanges autour de la mobilisation du Parlement de rue et, au-delà, autour des différentes luttes pour la régularisation et la justice sociale.



II. ANIMATION DES DÉBATS : QUELQUES CONSEILS ET PRINCIPES CLÉS

1. Participation des personnes directement concernées : un indispensable !

Le présent « kit d'animation » se veut un outil pour vous accompagner dans l'organisation des projections du documentaire *Parlement de rue pour d'autres politiques migratoires*. L'objectif du film, outre de sensibiliser, est de permettre la discussion et le débat, et de creuser collectivement les enjeux qu'il présente, d'une manière participative et accessible à toutes et tous. Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs principes que nous recommandons vivement d'appliquer.

La projection et la discussion ne doivent pas se faire sans personnes directement concernées par les enjeux !

Le Parlement de rue s'est construit sur l'idée qu'elles sont des acteurs politiques de premier plan, actives dans la lutte et les réflexions, expertes de leur vécu et des conséquences que la loi produit, mais qu'elles sont trop souvent inaudibles et absentes du débat public. Ne reproduisons pas ce biais !

Les personnes concernées doivent avoir leur place pour exprimer leurs revendications, leur vécu, leur vision des choses, et dialoguer avec les personnes présentes lors de votre projection.



2. Conseils de préparation : comment appréhender la démarche et animer les échanges ?

→ *Introduire l'événement*

Qui prend la parole ?

Habituellement, les représentant·e·s de chaque structure organisatrice prennent la parole pour introduire l'événement (mais pas plus de 4).

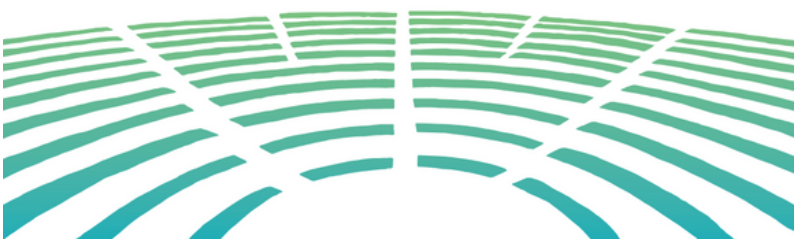
En cas d'organisation par une seule structure, une introduction en binôme est une bonne idée. Une ouverture à plusieurs voix rend l'introduction à l'évènement plus dynamique et permet par ailleurs une complémentarité.

En revanche, la question la plus importante n'est pas « Qui va prendre la parole ? », mais « Comment a été travaillée la parole qui va être portée ? ». La prise de parole doit être préparée en amont avec tout·e·s les intervenant·e·s pour :

- Déterminer le rôle de chacun et chacune : animateur ou animatrice, personnes ressources sur tel ou tel sujet, etc.
- Prévoir la présentation de chaque structure et de sa démarche de façon brève, et en lien avec l'événement programmé ;
- Prévoir le temps de parole de chacun·e lors de cette introduction afin de respecter le temps fixé pour l'ensemble de l'intervention. Attention, il s'agit d'une ouverture, donc le temps d'introduction ne doit pas être trop long. Essayez de ne pas excéder dix minutes.

Présenter le Parlement de rue pour d'autres politiques migratoires, ainsi que les structures impliquées dans l'événement

Dire qui on est, de façon claire et brève pour laisser toute sa place au temps d'échanges sans accaparer d'office la parole. A ce titre, demander si des personnes connaissent votre structure et/ou le Parlement de rue et par quel biais est souvent une bonne idée.



Si l'événement s'y prête et que l'on en identifie le besoin, prévoir des supports matériels d'intervention : un PowerPoint ou une projection de quelques photos pour illustrer son propos et permettre une meilleure mémorisation ; un document papier (dépliant local/régional/national, petits guides, livret...) que les personnes emportent chez elles à l'issue des échanges. Des ressources sont disponibles sur le site internet du Parlement de rue : présentations, photo, articles sur nos événements, nous vous invitons à vous en saisir !

Les bons réflexes de l'orateur/oratrice

En amont

Tester l'acoustique de la salle et le bon fonctionnement du micro avant.

Dès l'introduction de l'évènement

Annoncer que la projection sera suivie d'un échange. C'est un gage de légitimité de l'animateur ou de l'animatrice et de bonne mise en condition du public.

Tout au long de la prise de parole

- Garder en tête de s'adresser à toutes et tous. S'adresser aux rangs du fond, pas au premier rang. Balayer la salle en posant son regard sur quelques personnes à gauche, puis en face, puis à droite...
- Adopter un langage inclusif qui prend ouvertement en compte les femmes et filles dans la salle (« bonjour à toutes et tous », « nos intervenantes et intervenants », « celles et ceux qui », etc.)
- S'attacher à parler de façon claire et simple.



→ **Créer les conditions et mettre en œuvre un temps d'échanges collectifs : la préparation en amont**

Se répartir clairement les tâches

Organiser un débat, c'est une sorte de mise en scène, avec différentes fonctions à remplir : celles et ceux qui accueillent, celles et ceux qui animent, celles et ceux qui co-animent en passant le micro, celles et ceux qui sont personnes ressources (expert·e·s, témoin·e·s, personnes de vos structures/du Parlement de rue, personnes repérées dans la salle au cours des échanges), un·e maître·sse du temps pour gérer le rythme et veiller à ce que la parole tourne...

Trouver un angle concret, une expérience qui parle au public, se reposer sur des éléments simples, illustrés, précis. Se poser la question de savoir en quoi le documentaire interpellera le public. Se détacher du contenu pour se préoccuper de la réception de ce contenu, des attentes et des préoccupations des personnes en face de soi.

Il s'agit de savoir ce que le public en tire, en comprend, et comment il entre dans les échanges.

Si l'objectif est de faire bouger les représentations, les idées reçues, alors il s'agit de **faire parler et échanger le plus possible les gens**. Choisir les modes de prise de parole qu'on souhaite privilégier en fonction du sujet, du public, de son propre profil : mode classique mais aussi par petits groupes ou encore via des jeux ou du théâtre forum...

Dans ce kit, nous vous donnons un certain nombre de méthodes d'éducation populaire, n'hésitez pas à vous en saisir (*partie III*) !

Prévoir d'avance l'élaboration d'un bref compte-rendu d'intervention, qui pourra inspirer la préparation des échanges suivants.



→ *Faciliter la prise de parole de chacun.e*

Prévoir quelques personnes pour **accueillir les participant·e·s à l'entrée** avec un « bonjour », un « bienvenue », un programme, un dépliant ou un livret de sensibilisation, un mot pour indiquer le chemin... Cela initie déjà une atmosphère de dialogue.

Proposer, lorsque cela s'y prête, de **passer par l'écrit** pour les premières questions/réactions. Par exemple, chacun·e pose une question sur un Post-it, tous sont ensuite regroupés par thème sur un tableau pour y répondre facilement. Attention : cela n'est évidemment pas adéquat si le public comprend des personnes non francophones/mal à l'aise avec l'écrit.

Rappeler que tout le monde peut s'exprimer, et que c'est même là le but.



→ *L'animation des échanges*

Si des intervenant·e·s et des personnes ressources sont présent·e·s et identifié·e·s d'emblée comme tels, l'animateur/l'animatrice se place dans un rôle externe : la personne qui anime est dans l'écoute de chacun·e (intervenant·e·s, publics) et fait le lien, elle a pour objectif de libérer la parole, de faire en sorte que chacun·e soit bien compris et de permettre que la réflexion soit collective sans affirmer ses propres opinions.

Puisque les échanges font suite au documentaire, vous pouvez envisager un **temps de transition**. Par exemple, le réalisateur, les comédien·nes et personnes concernées peuvent évoquer les questions qu'ils et elles se sont eux-mêmes posées, ou apporter des éléments plus « documentaires » et informatifs pour permettre à l'émotion de laisser place à un autre temps. Poser aussi directement la **question au public sur ce que chacun·e a ressenti est souvent très efficace** (prévoir ensuite une

intervention plus informative pour éviter de rester prisonnier du thème de la programmation artistique ou des témoignages).

Valoriser la première question. C'est crucial pour la suite des échanges !

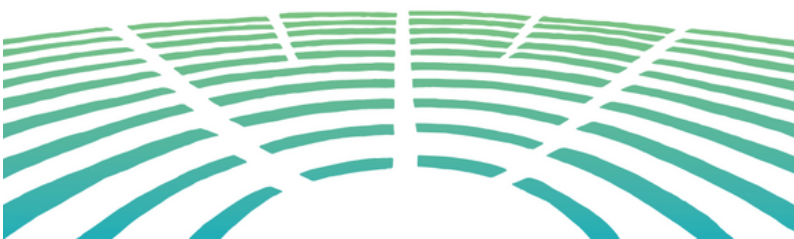
Sortir du « ping-pong » question-réponse, sachant·e·apprenant·e.

Prendre 3 ou 4 questions, pour que les personnes-ressources puissent y répondre ensemble. Dès que l'occasion se présente, mettre en position les intervenant·e·s d'évoquer les questions qu'ils et elles se posent. De même, mettre en position des personnes du public d'apporter des/leurs réponses. Cela peut être aussi particulièrement judicieux quand une remarque déplaisante ou franchement hostile est émise. « Qu'en pensez-vous dans la salle ? Pensez-vous comme Madame ou Monsieur que.... ? ».

Se préparer à /proposer autre chose que des questions. Plusieurs personnes auront des remarques, réactions, réflexions... qui peuvent aussi être porteuses de réflexion collective, si on rebondit dessus (en posant une question à celui ou celle qui affirme, en relançant par une question liée au sujet évoqué...).

Se préparer à des « hors sujet ». Reprendre des éléments qui sont plus dans le sujet, trouver un nouvel angle. Repérer des personnes dans le public qui peuvent ré-aiguiller le débat et leur donner la parole en priorité ensuite.

Prévoir des relances. Question ou réflexion sur un nouvel angle du sujet. Pourquoi pas aussi des questions directes (à poser une fois ou à intervalles réguliers) : « Est-ce que vous avez l'impression de découvrir des éléments nouveaux ? », « Qu'est-ce qui vous interroge le plus depuis le début de nos échanges ? », ou même : « Est-ce que vous vous sentez sensibilisé·e·s ? ».



Les animateur.rice.s doivent garder un regard positif, rester sur le ton du documentaire qui n'est pas « plombant » ou déprimant. Il ne faut pas tomber dans le « tout ce qui ne va pas » ou le misérabilisme. Une personne exilée est une personne militante, qui a un témoignage, une expérience, des capacités, des revendications, sa place est centrale.

→ *Les conditions matérielles*

Tenir compte du nombre de participant.e.s (à limiter au besoin). Il est extrêmement complexe d'animer des échanges participatifs avec 80 ou 100 personnes à la fois ; dans ce cas, on est contraint de s'en tenir au mode « descendant » des questions-réponses. Ou alors, si le public est nombreux, on peut créer des petits groupes.

Penser le placement des personnes dans la salle : modifier la structure de la salle, l'orientation des chaises/tables lorsque cela est possible (salles de classe, cafés...) ; veiller à ce que les personnes soient proches (au besoin, condamner les derniers rangs) ; être conscient.e que toute estrade ou structure de hiérarchie spatiale instaure d'emblée une distinction arbitraire entre celles et ceux qui parlent et celles et ceux qui écoutent, celles et ceux qui savent et celles et ceux qui ne savent pas.

Accepter que certaines salles ne soient pas propices aux échanges participatifs. Une salle de cinéma ou de spectacle, où les sièges sont fixés et où les gens se tournent le dos, reste un casse-tête même pour les animateurs et animatrices aguerri.e.s. Éventuellement, prévoir le temps d'échange ailleurs (toutes et tous sur la scène, dans une pièce voisine...). Voire sous la forme d'un verre autour d'un buffet. Les échanges informels peuvent s'avérer plus riches.



Penser à l'habillage visuel. Sur les murs, les affiches (Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre, Réinventons l'hospitalité, Parlement de rue...) sont une bonne idée pour planter le décor.

→ ***Comment savoir si l'intervention a atteint le public ?***

Au moment de l'intervention, si les personnes regardent l'orateur ou l'oratrice, s'il n'y a pas de bruit de discussions de fond, c'est bon signe ! A l'issue de l'évènement (pas forcément immédiatement après, parfois dans la suite du

débat), qu'il y ait des questions et/ou des réactions est un signe essentiel. C'est la preuve qu'on a éveillé un intérêt, et les échanges qui vont suivre vont permettre d'aller plus loin, de permettre une meilleure compréhension des éléments évoqués et de les garder en mémoire.

On peut aussi mettre à disposition du public des questionnaires d'évaluation à la sortie de la salle ou mieux si vous avez suffisamment de forces vives, vous pouvez dédier une personne qui les distribue. En informer le public au début de l'évènement.



III. LES TECHNIQUES D'ANIMATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

1. L'intérêt de l'éducation populaire

L'objectif est de susciter des questionnements et une réflexion politique visant à développer le pouvoir d'agir de chacun.e. Dans cette perspective, les techniques d'éducation populaire sont particulièrement intéressantes à mettre en œuvre puisqu'elles contribuent à déconstruire les cadres habituels, à permettre une réelle participation de tou.te.s et à favoriser l'émergence de dynamiques collectives.

Plusieurs types de techniques d'animation peuvent être déclinés lors des séances selon la taille de salle/du public.

2. La préparation en amont

Il est important de préparer le format de l'animation en amont et de construire une trame qui contient les éléments suivants :

- l'objectif de la technique utilisée
- les règles de base ; la méthode
- le nombre approximatif de participant.e.s
- l'équipe d'animation (nombre de personnes, profils et rôles)
- la durée
- le matériel nécessaire
- puis le déroulé sous forme d'étapes et l'observation de la sensibilisation et de l'apprentissage (retours des participant.e.s, grille d'écoute active).

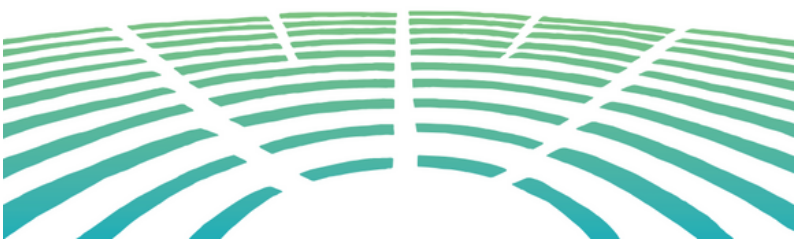
3. Quelques techniques pouvant être proposées

→ ***Le débat mouvant et la rivières du doute***

Déroulé : Une question ou une affirmation clivante est posée (cf propositions plus bas).

- Les participant·e·s sont invité·e·s à se positionner dans l'espace selon des axes définis à l'avance (par exemple : d'accord/pas d'accord).
- Après un temps de concertation entre les personnes les plus proches les unes des autres, chaque personne ou groupe de personnes est ensuite invitée à expliquer sa position. Tou·te·s les participant·e·s peuvent bouger dans l'espace en fonction de l'évolution de leur prise de position par rapport à la proposition de départ et aux arguments énoncés.

- En pratique : il faut prévoir en amont une affirmation suffisamment clivante pour que le public prenne position, ainsi que des questions de relance si le sujet ou les arguments s'épuisent.
- Attention aux doubles négations et autres formulations qui peuvent perdre le public !
- Concernant l'espace, prévoyez en fonction du nombre de personnes que vous attendez. Ça serait dommage que vos participant·e·s soient limité·e·s dans leurs mouvements à cause d'une pièce trop petite.
- Pour faciliter les échanges et favoriser la participation du plus grand nombre, prévoyez de poser un cadre dans lequel s'inscriront les prises de parole : rappelez que l'objectif est la discussion et qu'aucune opinion n'est supérieure à une autre, que les propos sexistes, racistes, xénophobes ou homophobes ne seront pas tolérés, que l'animateur·rice limitera les prises de parole trop longues etc.



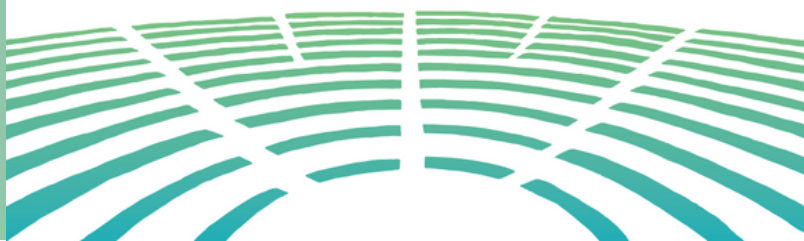
Ce format permet davantage l'expression individuelle que collective, même s'il est totalement possible de favoriser des temps de concertation par groupes (d'accord, pas d'accord, doute) au début voire à un moment de flottement du débat.

Il est adapté aux grands groupes ou aux publics scolaires. Sa durée est modulable mais prévoyez au **minimum 30 minutes**, quelle que soit la taille de votre groupe. Il peut initier ou clore une projection-débat et s'adapte à tous les niveaux de sensibilisation par rapport au thème de base. De plus, il permet une interconnaissance entre les participant·e·s.

Seules limites : le débat mouvant n'entraîne pas la construction d'une réflexion collective ou la construction de réponses concrètes à une problématique. Ce n'est pas non plus le bon outil pour faire intervenir une parole experte.

Exemples de questions pouvant être soumises à débat :

- Il faut régulariser toutes les personnes sans papier en France.
- Une loi non construite avec les personnes concernée n'est pas légitime / devrait être invalidée.
- Il faut fermer tous les lieux d'enfermement administratifs spécifiques aux personnes étrangères en France métropolitaine et outre-mer.
- Il est normal de conditionner l'obtention d'un titre à un minimum de maîtrise de la langue française
- (*si le public est bien renseigné sur la loi Darmanin*) La loi du 26 janvier 2024 comporte des mesures visant à l'intégration des personnes étrangères (cf. la mesure sur l'apprentissage de la langue comme préalable à l'obtention du titre)



→ ***Le format “boule de neige”***

Objectifs potentiels : Faciliter la participation, le retour critique du groupe, s'adapter à ses questionnements.

Le format boule de neige peut se mettre en place à différents moments :

- Avant la projection : pour initier une réflexion, favoriser une attention plus active.
- Après la projection mais avant les éventuelles interventions : pour favoriser un retour critique du groupe, adapter les interventions aux réflexions et questions du groupe.
- Après les interventions : pour favoriser un retour critique du groupe, un partage de réflexion plus participatif et approfondi que le format « question-réponse »

Déroulé :

1) Identifier les sujets sur lesquels interroger le groupe (en fonction de vos objectifs :

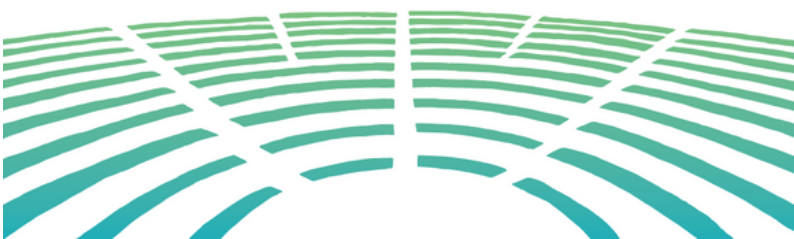
- Ce qui est particulièrement important pour vous à ce sujet
- Ce qui vous a particulièrement intéressé.e
- Les questions que vous vous posez
- Vos points de débat ou de désaccord...

2) Puis, proposez plusieurs temps : seul.e (2-5 min), en binôme (10-15 min), par 4 (10-20 min) voire 8 (15-20 min)

- A vous de jauger en fonction de vos contraintes
- Si votre groupe est important, c'est intéressant d'aller jusqu'à des groupes de 8
- Si vous disposez de peu de temps, il vaut mieux s'en tenir aux binômes ou groupes de 4

Suivant vos objectifs, vous pouvez donner différentes consignes :

- Conserver 1 à 3 idées sur lesquelles vous êtes d'accord (-> pour répondre aux enjeux transversaux du groupe)
- Conserver vos points de désaccord (pour faciliter le débat et l'expression de positions minoritaires qui ne se seraient pas forcément exprimées sinon)



→ **Le photo langage**

Par La Cimade. Attention à bien associer les images à l'illustratrice © Pénélope Paicheler

Il est proposé une fiche d'animation sur la thématique de la [fabrique de sans papiers ici](#) et une autre sur [l'enfermement et l'expulsion ici](#).

Il est aussi possible de simplement utiliser le photo langage en plaçant les participant.e.s en petits groupes et en leur demandant de choisir deux ou trois images qui font écho au Parlement de rue et au contexte actuel.

→ **La conférence inversée**

Point d'attention : ce format peut bousculer les intervenant.e.s qui ne sont pas à l'aise avec l'improvisation dans leurs interventions.

Le principe de la conférence inversée est de donner la parole au groupe, d'en faire émerger des réflexions/questions sur lesquelles réagiront les intervenants.

La conférence inversée n'est pas adaptée aux salles dont les sièges sont inamovibles. Elle nécessite au moins 2h après le visionnage du documentaire.

Déroulé :

1) Visionnage du documentaire

2) Temps en sous-groupe. Objectif des sous-groupes : susciter la participation, en partant d'où en est le groupe avec une question générale pour lancer la discussion. Donner un objectif de rendu : une question, une réflexion qui semble pertinente au groupe, un point de débat ?

Rôle des animateur-rices :

- Faire que la question soit impliquante pour chacun.e
"Toi, à partir de ton expérience, qu'est-ce que tu constates ? Qu'est-ce qu'il faudrait que tu fasses pour que cela change ?) Quelle question tu te poses sur le sujet ? Quelle question , aimerais-tu poser aux intervenant-e-s ?"
- Veiller à la bonne répartition de la parole : on vous propose de commencer par des échanges en binôme, en réaction aux questions, puis un échange en sous-groupe.

3) Temps d'intervention à partir du résultat des échanges en sous-groupe.

4) (s'il reste du temps) Temps de questions réponses suite aux interventions.

→ ***Le jeu du parcours de migrant-e-s***

Proposé par La Cimade, vous pouvez [le retrouver ici](#) !

RESSOURCES EN LIGNE : CONTENUS D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION ADAPTÉS AU PARLEMENT DE RUE

Festival des Solidarités :

- [Organiser une projection débat. Partie 1 : réussir sa projection.](#)
- [Organiser une projection débat. Partie 2 : réussir son débat.](#)
- [Animer une projection débat en ligne](#)

 parlementderue.org

 [@parlementderue](https://www.instagram.com/parlementderue)

 [@ParlementDeRue](https://twitter.com/ParlementDeRue)

